

Juin 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

# Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols

## Première session

Rome, 11-12 juin 2013

**Journée mondiale des sols et Année internationale des sols (2015)**

### Résumé

- Deux instruments essentiels en matière de sensibilisation ont été examinés activement dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols et dûment traités par les organes directeurs de la FAO: la célébration annuelle de la Journée mondiale des sols (5 décembre) et la proclamation de l'Année internationale des sols (2015). Les propositions à cet égard doivent maintenant franchir la dernière étape de la procédure d'adoption officielle par la Conférence de la FAO et l'Assemblée générale des Nations Unies, le cas échéant. Une fois approuvées, les manifestations en question devraient fortement contribuer non seulement à faire savoir que les sols sont une ressource essentielle, limitée et non renouvelable, mais aussi à mobiliser la communauté internationale afin qu'elle agisse en faveur de leur gestion durable. Le présent document résume l'élaboration desdites propositions et leur situation actuelle.

### Suite que l'Assemblée plénière est invitée à donner

- L'Assemblée plénière souhaitera peut-être:
  - a) confirmer son adhésion sans réserve aux propositions concernant la Journée mondiale des sols et l'Année internationale des sols, en attendant qu'elles soient examinées à la trente-huitième Conférence de la FAO;
  - b) approuver l'organisation d'une manifestation en marge de la Journée mondiale des sols, le 5 décembre 2013, et suggérer des thèmes et des stratégies permettant de promouvoir ses objectifs;
  - c) demander au Secrétariat, en cas de résultat positif au sein des organes concernés, de veiller à maximiser les effets de ces plateformes de sensibilisation.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

## I. Journée mondiale des sols

- 1) Les principaux arguments qui justifient l'existence du Partenariat mondial sur les sols figurent au début de son mandat et méritent d'être rappelés: *«Le sol est une ressource naturelle limitée. À l'échelle humaine, il n'est pas renouvelable. Fondement du développement agricole et de la pérennité des écosystèmes, il est le support de la production d'aliments, de fourrage, de combustible et de fibres, de la fourniture en eau, du cycle nutritif, des stocks de carbone organique et de la biodiversité, et il sert de base aux activités de construction.»* Malgré son rôle essentiel à la vie humaine, cette ressource naturelle indispensable ne cesse de se dégrader du fait de sa mauvaise gouvernance, de pratiques inadaptées et des pressions démographiques croissantes.
- 2) L'Union internationale des sciences du sol (UISS)<sup>1</sup> a adopté en 2002 une résolution proposant de proclamer le 5 décembre «Journée mondiale des sols». La date a été choisie en l'honneur de Sa Majesté le roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande, qui s'est toujours efforcé de promouvoir les sciences du sol ainsi que la gestion durable et la conservation des ressources édaphiques.
- 3) De plus, le Partenariat mondial sur les sols est lui-même un instrument crucial de plaidoyer qui vise à faire connaître plus largement au niveau international l'importance des sols en matière de sécurité alimentaire, ainsi que leur rôle essentiel dans la survie et la croissance d'écosystèmes sains.
- 4) En outre, les Membres de la FAO se sont déclarés favorables à l'établissement de la Journée mondiale des sols le 5 décembre (lors d'une présentation effectuée à la cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO, en juin 2012, et à la cent quarante-cinquième session, en décembre 2012) et ont demandé que sa célébration soit institutionnalisée conformément à la pratique en vigueur au sein du système des Nations Unies. Les activités liées à cette célébration et menées par les gouvernements nationaux, par les organisations internationales et nationales et par la société civile devraient aider grandement à faire reconnaître les sols comme une ressource naturelle essentielle, limitée et non renouvelable, ce qui permettra de mobiliser la communauté internationale en l'incitant à agir en faveur de leur gestion durable.
- 5) En conséquence, le Conseil à sa cent quarante-cinquième session a approuvé officiellement (CL 145/11 Rev.1; CL 145/PV/5; CL 145/PV/7) la proposition d'établir la Journée mondiale des sols, qui sera une plateforme importante en matière de sensibilisation. Le Conseil a demandé que soit soumis à la Conférence pour adoption, à sa trente-huitième session (juin 2013), un projet de résolution demandant au Directeur général de transmettre la résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies en vue d'institutionnaliser la célébration de la Journée mondiale des sols le 5 décembre de chaque année.
- 6) Il est utile de préciser que, à l'occasion de la cent quarante-cinquième session du Conseil de la FAO, le Secrétariat a organisé une manifestation en marge intitulée «Des sols sains pour un monde où règne la sécurité alimentaire», qui a enregistré un fort taux de participation. Les participants ont mis en lumière le fait que l'obsolescence des informations mondiales sur les sols empêchait de réaliser des prévisions fiables en matière de sécurité alimentaire et ont lancé des appels à l'action pour y remédier.

---

<sup>1</sup> <http://www.iuss.org>.

## **II. Année internationale des sols (2015)**

- 1) Dans le cadre du Partenariat mondial sur les sols, le Gouvernement thaïlandais a également proposé de célébrer l'Année internationale des sols. Le thème «Des sols sains pour une vie saine» a été suggéré, l'objectif étant de faire savoir combien la gestion durable des sols est importante. La proposition a été présentée initialement à la cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO.
- 2) À sa cent quarante-sixième session, en avril 2013, le Conseil de la FAO (CL 146/REP) a décidé, à titre exceptionnel, de ne pas appliquer les dispositions du paragraphe 4 de la Politique de la FAO sur la proclamation et la célébration des années internationales et d'approuver la proposition de déclarer 2015 « Année internationale des sols ». Il est convenu qu'un projet de résolution de la Conférence sur le sujet devait être soumis pour adoption à la trente-huitième Conférence.
- 3) Le Secrétariat a sollicité l'appui des partenaires de la Journée mondiale des sols comme de l'Année internationale des sols dans le cadre des travaux menés au titre du deuxième axe du Partenariat mondial sur les sols, en attendant leur approbation officielle par les organes concernés. Si les deux propositions sont acceptées par la Conférence et l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétariat du Partenariat mondial sur les sols devra assurer le secrétariat de ces manifestations afin de faciliter leur célébration.